



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés



N° 010

Juin

2024

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Grenier à mil dans le village de Daouché, Département de Kantché, Région de Zinder (Niger), M. WAZIRI M. Zaneidou, 2024
MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 010

ISSN



1859-5146

JUIN 2024

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s) ; la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement
Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des Sociétés

DIRECTEURS DE PUBLICATION

Directeur de publication : Pr AMADOU Boureima

Directeur Adjoint de publication : Pr WAZIRI MATO Maman

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder, Pr KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION

Rédacteur en chef : Pr WAZIRI MATO Maman

Rédacteur en chef Adjoint : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

BP: 418 Niamey - NIGER. **Email**: revueeds@gmail.com

Site Web: www.revue-eds.com



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23616>

© Copyright : Revue EDS, 2024

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

WOMEN AND PATRIARCHY: A TRAUMATIC ANALYSIS OF NAWAL EL SAADAWI'S GOD DIES BY THE NILE AND CHIMAMANDA ADICHIE'S PURPLE HIBISCUS.....	8
YAFOUZA AMADOU Abdoul Salam ⁽¹⁾ and LABO BOUCHÉ Abdou ^{(2)*}	
LE BASSIN ARACHIDIÈRE SENÉGALAIS : UNE AUTRE TRAJECTOIRE ECONOMIQUE EST-ELLE POSSIBLE ?	17
NDAO Aliou ⁽¹⁾	
LES FACTEURS D'INONDATION DES CULTURES IRRIGUÉES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL V DE NIAMEY EN 2020	35
OUSSEINI ISSA Abdou ^{(1)*} , WAZIRI MATO Maman ⁽²⁾ , MAMAN Adamou ⁽³⁾	
PHILOSOPHIE ET ART AFRICAINS : ANALYSE ET PERSPECTIVES.....	46
OLAME HOUMINA Patrice ^{(1)*} et DJASRABE BONDO ⁽²⁾	
ANALYSE DES FACTEURS INFLUENÇANT L'ÉVOLUTION DES TERRES AGRICOLES ET LEURS FONCTIONS : ÉTUDE DE CAS DE LA RÉGION DE THIES, SENEGAL.....	60
Bonoua Faye ^{(1) *} , Jeanne Colette Diéne ⁽²⁾ , Henri Marcel Seck ⁽³⁾ , Edmée Mbaye ⁽⁴⁾ , Tidiane Sané ⁽³⁾ , Stanislas Malou ⁽⁵⁾ , Cheikh Abdou Khadre Dieylani Diop ⁽⁶⁾ et Babacar Ngom ⁽⁴⁾	
INFLUENCE DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE SUR LA DYNAMIQUE DE LA PNEUMONIE DANS LE DISTRICT DE SANTÉ DE MAROUA 1^{ER} (EXTREME-NORD CAMEROUN)	76
BASKA TOUSSIA Daniel Valérie ⁽¹⁾ et DANADAM Sophie ^{(2)*}	
CARACTÉRISATION DE LA PRATIQUE D'IRRIGATION ET ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES AMÉNAGEMENTS HYDRO AGRICOLES DE LA COMMUNE URBAINE DE MADAROUNFA (MARADI)	93
MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni ^{(1)*} , IDRISSE BONDABA Tayabou ⁽¹⁾ , MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou ⁽²⁾ et LAWALI Dambo ⁽³⁾	
CONTRAINTES D'ACCÈS AUX RESSOURCES EN TERRES AGRICOLES ET RECONSTRUCTION SOCIOENVIRONNEMENTALE DES FEMMES RURALES DE NGAOUYANGA ET DE TAGBOUM (ADAMOUA-CAMEROUN).....	106
NAA-NYADOU Tabitha ^{(1)*} , OUMAROU Abdoulaye ⁽¹⁾ , Gonne Bernard ⁽¹⁾ et KOSSOUMNA LIBA'A Natali ⁽¹⁾	
ÉVOLUTION VERS UN SYSTÈME DE CULTURE ET DÉFICIT ALIMENTAIRE DANS LA PLAINE DE PORHI, (EXTREME –NORD CAMEROUN)	120
Watang Zieba Felix ⁽¹⁾ , Badoniwa Angèle ^{(2)*} et Maiwahnti Warai Evelyne ⁽³⁾	
ANALYSE DES DÉTERMINANTS DE L'ÉCHEC DE LA COGESTION DES FORÊTS SACRÉES AU SUD-BENIN.....	134
MIWOTO Médard ^{(1)*} , Z. MAGNON Yves ⁽²⁾ , C TOSSOU Rigobert ⁽³⁾ , VISSOH Pierre ⁽⁴⁾ et DJEGO Gaudence ⁽⁵⁾	

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET STRATEGIES PAYSANNES D'ALIMENTATION A MALANVILLE AU NORD-BENIN	149
ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou ^{(1)*} , ABOUDOU Ramanou ⁽²⁾ , DJAOUGA BOUBAKAR Abdel Hafiz ⁽²⁾ BAKO Sikiratou ⁽¹⁾ , SABI KORA Albert ⁽¹⁾ , KPETERE Jean ⁽¹⁾ et CHABI BOUM OROU BODEIDJO Méré ⁽¹⁾	
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMMISSIONS FONCIERES (COFO) : DEFIS ET ENJEUX DE LA SECURISATION ET GOUVERNANCE FONCIERE DANS LES DEPARTEMENTS DE GAYA ET DOSSO (REGION DE DOSSO)	164
IBRAHIM Habibou ^{(1)*} , NOUHOU Ibrahim ⁽²⁾ , MAMADOU KONE Mahaman Moustapha ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾	
MIGRATION ET PRATIQUE MARAICHIERES SUR LE SITE DE MARAICHAGE DE NOGARE A NIAMEY AU NIGER.....	177
MAMAN WAZIRI MATO Bachir ^{(1)*} et ABDOU YONLIHINZA Issa ⁽²⁾	
INCIDENCE SOCIO-SANITAIRE ET ECONOMIQUE DE LA PANDEMIE DU COVID-19 DANS LE DISTRICT DE SANTE DE N'DJAMENA-NORD(TCHAD)	191
BASKA TOUSSIA Daniel Valérie ^{(1)*} et NELOUM Germaine ⁽²⁾	
FAMA OU L'ILLUSION RECONFORTANTE D'UNE IDENTITE DE PRINCE DANS LES SOLEILS DES INDEPENDANCES D'AHMADOU KOUROUMA.....	208
Samedi KOYE ^{(1)*} , Andjaffa DJALDI Simon ⁽²⁾ et Nadjibaye Parfait ⁽³⁾	
PERCEPTION PAYSANNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE RURALE DE ALLELA, DEPARTEMENT DE KONNI AU NIGER.....	222
PARAISO CECIL Zeinabou ^{(1)*} , MAHAMADOU MOUDI Rachid ⁽²⁾ , WAZIRI MATO Maman ⁽³⁾ et SOULEY Kabirou ⁽⁴⁾	

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMMISSIONS FONCIERES (COFO) : DEFIS ET ENJEUX DE LA SECURISATION ET GOUVERNANCE FONCIERE DANS LES DEPARTEMENTS DE GAYA ET DOSSO (REGION DE DOSSO)

IBRAHIM Habibou^{(1)*}, NOUHOU Ibrahim⁽²⁾, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha⁽³⁾ et YAMBA Boubacar⁽⁴⁾

(1) *Expert Foncier, Millennium Challenge Account (MCA-Niger)*

(2) *Expert foncier, Millennium Challenge Account (MCA-Niger)*

(3) *Enseignant-chercheur, département de géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger*

(4) *Professeur Emérite, département de géographie, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger*

**Correspondant courriel : ihabibou4@gmail.com*

Résumé

Cet article traite des défis et enjeux de renforcement des capacités des commissions foncières (COFO) dans les départements de Gaya et Dosso. Au Niger, les commissions foncières ont pour attributions selon le niveau : l'information-sensibilisation des populations par la vulgarisation des textes du Code Rural, la tenue du Dossier Rural, la contribution au processus d'élaboration du Schéma d'Aménagement Foncier, le contrôle de mise en valeur des ressources naturelles rurales, la conduite du processus de sécurisation foncière, la délivrance des contrats des concessions rurales et d'attestations des droits d'usage prioritaire en zone pastorale, la mise en place et l'encadrement des commissions foncières de Base. Les capacités de ces commissions foncières à accomplir leur mission de sécurisation et de gouvernance foncière dépendent d'un renforcement des capacités adéquat. Or les dysfonctionnements constatés au niveau des commissions foncières agissent sur la qualité de leurs prestations et tâches dévolues à leurs missions malgré les multiples formations reçues. La méthodologie de cette étude s'est basée sur des diagnostics du fonctionnement et de l'opérationnalité des COFO. Les outils utilisés sont les guides d'entretiens adressés aux autorités administratives, coutumières, aux services techniques, aux femmes et aux jeunes membres des Cofob ; des questionnaires adressés à quatre (4) membres de chaque commission foncière de base, ainsi que six (6) ateliers de diagnostics participatifs des Cofodep et Cofocom sur leur opérationnalité et fonctionnalité. Au total, ce sont les membres de deux (2) Cofodep de Dosso et Gaya, les membres de quatre (4) Cofocom de Gaya, Tanda, Tounouga et Sambéra et 51 Cofob qui ont été enquêtées dans la zone d'étude.

Les résultats obtenus à l'issus des diagnostics illustrent les faiblesses des commissions foncières, notamment en renforcement de capacités technique et logistique pour l'acquisition des compétences en matière de sécurisation et gouvernance foncière.

Mots clés : Dosso, Gaya, Renforcement des Capacités, Commissions foncières, Sécurisation foncière, gouvernance

CAPACITY BUILDING OF LAND COMMISSIONS (COFO): CHALLENGES AND ISSUES OF LAND SECURITY AND GOVERNANCE IN THE DEPARTMENTS OF GAYA AND DOSSO (DOSSO REGION)

Abstract

This article deals with the challenges and issues of capacity building of land commissions (COFO) in the departments of Gaya and Dosso. In Niger, the land commissions have the following responsibilities depending on the level: information-raising awareness of the populations through the popularization of the texts of the Rural Code, maintaining the Rural File, contributing to the process of developing the Land Development Plan, control of the development of rural natural resources, the conduct of the land security process, the delivery of rural concession contracts and certificates of priority use rights in pastoral areas, the establishment and supervision of land commissions basic. The capacities of these land commissions to accomplish their mission of land security and governance depend on adequate capacity building. However, the dysfunctions observed at the level of land commissions affect the quality of their services and tasks assigned to their missions despite the multiple training received.

The methodology was based on diagnostics of the functioning and operability of COFOs. The tools used are interview guides addressed to administrative and customary authorities, technical services, women and young members of Cofob; questionnaires addressed to the four (4) members of the basic land commissions, as well as six (6) participatory diagnostic workshops of Cofodep and Cofocom on their operability and functionality. In total, members of two (2) Cofodep from Dosso and Gaya, members of four (4) Cofocom from Gaya, Tanda, Tounouga and Sambéra and 51 Cofob were surveyed in the study area.

The results obtained show the weaknesses of the land commissions; the needs for technical and logistical training reinforcement for the acquisition of skills following the diagnostics and the major concerns in terms of security and land governance.

Keywords: Dosso, Gaya, Capacity Building, Land Commissions, Land Security, governance

Introduction

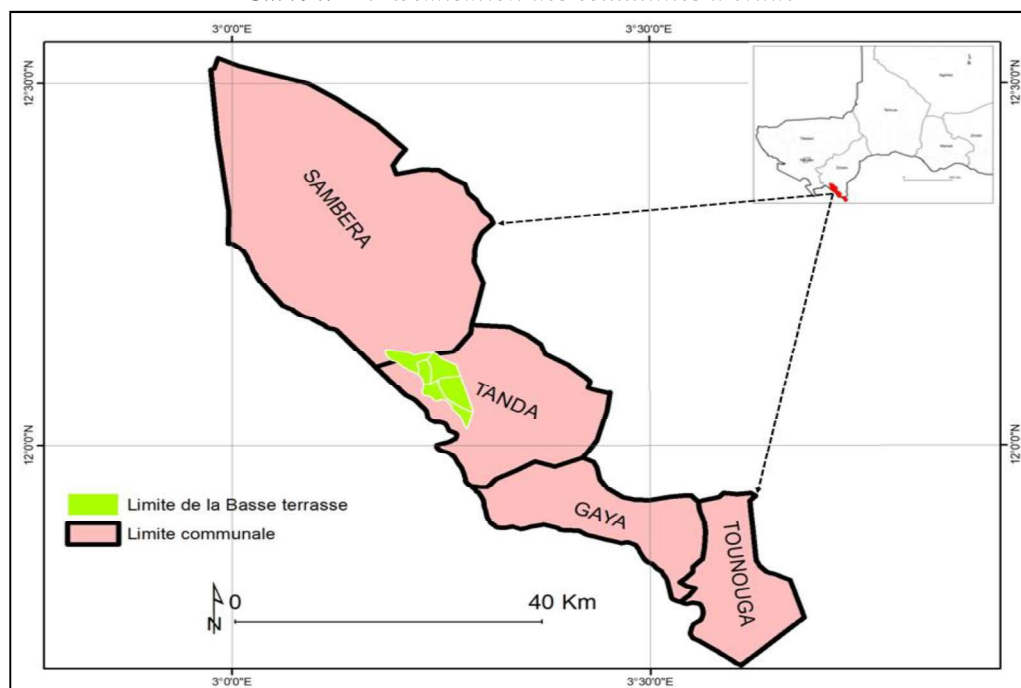
En Afrique de l'Ouest et particulièrement au Niger, les partenaires au développement se sont engagés à accompagner et à renforcer les capacités des acteurs locaux et réduire les insuffisances avec la décentralisation en tenant compte de leurs missions et compétences (A. Azaoua « *et al* », 2013). Le renforcement des capacités des acteurs

locaux sans formation adéquate après les années 1990 était perçu comme un défi au développement local et à la décentralisation tant sur le plan qualitatif et quantitatif des ressources humaines et matérielles. Il a pour finalité le développement des compétences techniques des acteurs et leur efficacité dans la mise en œuvre des politiques publiques, stratégies et cadres juridique et réglementaire (Fall « *et al*», 2006, p1 ; OCDE, 2008 ; PNUD, 2008, p11; FAO, 2010, p11). Ce renforcement de capacité est un point de départ pour améliorer la gouvernance lorsque les administrations et les institutions sont peu performantes (OCDE, 2008, p4). Dans le cadre de la stratégie d'appui conseil et assistance technique de la FAO aux projets et programmes, deux types de renforcement de capacité (technique et fonctionnel) sont essentiels à l'acquisition des compétences aux membres accompagnant les acteurs à répondre aux objectifs stratégiques du millénaire et ceux liés aux politiques, normes, connaissances et aux partenariats (PNUD, 2008, p6; FAO, 2010, p27). Ainsi pour renforcer les capacités, trois (3) dimensions sont à prendre en compte pour un changement (FAO, 2010; LuxDev, 2019, p7) : dimension individuelle (connaissances, comportements et attitudes); dimension organisationnelle (applications numériques, qualité de pratique de gestion, procédures et outils de gestion, les conditions de travail (logistique et bureautique) et dimension de l'environnement favorable ou institutionnelle (changement de pratiques, exercices stratégiques, politiques, lois, relations institutionnelles et de pouvoir, normes sociales, communication et plaidoyer, appui à la gouvernance). Or les défis et enjeux qui se posent sur la sécurisation et gouvernance foncière, c'est surtout la sécurisation des droits des femmes, hommes et jeunes, la sécurisation des ressources partagées, la conservation physique et numérique des documents fonciers et ainsi que l'existence des ressources humaines techniquement compétentes (Robergue, 2019). Face à l'émergence des problématiques foncières (pression foncière, colonisation des aires de pâturage, développement des cultures et l'appropriation des espaces relevant du domaine public de l'Etat etc..) au Niger et ailleurs au Tchad, il est constaté des bilans de mise en œuvre des politiques foncières, des difficultés de fonctionnement des dispositifs institutionnel et juridique de gestion foncière. Ces préoccupations majeures méritent un regard pour améliorer la gouvernance foncière (C. Lund, 2001; F. Bron-Saïdatou, 2015 ; Lavigne Delville, 2017; A. Mbagogo Koumbraït, 2019, p248). L'hypothèse de travail postule que les cofo rencontrent des contraintes et insuffisances qui impactent sur leur opérationnalité. L'objectif de ce travail est d'analyser les faiblesses des commissions foncières dans leur fonctionnement pour améliorer leurs capacités afin de répondre efficacement à leur mission de sécurisation des ressources et des opérateurs ruraux.

1. Méthodologie de l'étude

L'étude a été conduite selon la méthode qualitative et quantitative de diagnostic pour le renforcement de capacité des acteurs (Fall « *et al* », 2006 ; M. J. Demanté, 2007 ; A. Azaoua « *et al* », 2013, p3). Elles prennent en compte l'identification des besoins, l'élaboration des modules, la stratégie et ses supports, le suivi-évaluation des activités de renforcement des capacités. Cette approche méthodologique a privilégié aussi les entretiens et les questionnaires adressés aux autorités administratives, coutumières, aux services techniques, aux hommes, femmes et jeunes membres des Cofo. A cette démarche, s'ajoute les ateliers participatifs de diagnostics avec les membres des Cofodep et Cofocom pour dresser les forces, les faiblesses et identifier les besoins exprimés en renforcement des capacités sur la base des insuffisances constatées. La collecte des données a été faite au niveau des membres des commissions foncières départementales de Gaya et Dosso, communales de Gaya, Tanda, Tounouga et Sambéra ainsi que cinquante une (51) Cofob dont cinq (5) à Gaya, trente-deux (32) à Tanda, dix (10) à Tounouga et quatre (4) à Sambéra en 2019 et 2021. A l'issue de ces diagnostics, un plan de renforcement des capacités des Cofo a été élaboré, les modules de formation proposés et validés par le Secrétariat Permanent du Comité National du Code Rural (SP/CNCR) et le MCA-Niger. Cela a permis de mettre en œuvre le renforcement des capacités technique et logistique, d'améliorer la qualité de prestation des Cofo et d'en tirer des enseignements sur leur fonctionnement et opérationnalité.

Carte n°1 : Localisation des communes d'étude



Source : Mansir SALIFOU et Habibou IBRAHIM, 2023

Les communes d'étude se localisent dans la partie Sud-Ouest du Niger. Elles correspondent aux zones les plus arrosées au Niger et disposent de potentiels

importants des ressources en eaux souterraines et de surfaces, des zones de pâturages, des terres pluviales et irriguées ainsi que les ressources naturelles (L. Dambo, 2001).

2. Résultats

2.1 Diagnostics des commissions foncières des communes de Gaya, Tanda, Tounouga et Sambéra

A l'issue du diagnostic, il a été identifié les forces, les faiblesses et propositions de solutions

Forces	Faiblesses	Propositions solutions
Cofodep et Cofocom		
Existence formelle avec des arrêtés de création		
Existence d'un bureau	Exiguïté du bureau octroyé par les préfectures ou les communes (manque d'archivage adéquat des documents fonciers)	Construire des locaux pour le bon fonctionnement des cellules spécialisées et l'archivage des documents fonciers.
Existence des règlements intérieurs	Non applications des dispositions du règlement intérieur (absence de tenue régulière des réunions, absence des plans d'action, non renouvellement des mandats des membres représentants des opérateurs ruraux)	Former et sensibiliser les membres sur le respect des dispositions du règlement intérieur
Les Cofo sont constituées de collège regroupant les autorités coutumières et administratives, les services techniques, les représentants des opérateurs ruraux	Absence de collégialité dans la conduite des activités	Impliquer tous les membres
Les textes en vigueur (article 21 du décret n° 97-008/PRN/MAG/EL du 10 janvier 1997 et le manuel de procédure pour le fonctionnement des commissions foncières) prévoient la mise en place des cellules spécialisées	Non opérationnalité des cellules spécialisées (communication-formation, information ; suivi et évaluation ; aménagement foncier ; Dossier Rural-Enregistrements des droits sur les ressources naturelles)	Opérationnaliser les cellules spécialisées pour le bon fonctionnement de la structure
Existence de quelques matériels informatiques, bureautiques et logistiques	Matériels usagers, non fonctionnels, archivage non optimal des actes fonciers	Doter les Cofo en matériels informatiques, bureautiques et logistiques ; former les membres en archivages des documents fonciers
	Insuffisance de mission de contrôle de mise en valeur	Intensifier les missions de contrôle de mise en valeur
	Faible moyens financiers	L'Etat et les communes doivent

	(absence de subventions de l'état, pas de libération de crédit inscrit dans les lignes budgétaires des communes, absence de stratégies de mobilisation des ressources, faible mobilisation des ressources issues des activités des Cofo, forte dépendance des projets pour la conduite de leur mission)	financer les activités des Cofo
Existence des textes et des manuels de procédures de gestion foncière	Méconnaissance des textes régissant la gestion du foncier rural et des ressources naturelles Méconnaissance des contenus des manuels des procédures de gestion foncière Méconnaissance de leur champ de compétence Méconnaissance de leurs rôles et attributions Faible maîtrise des outils cartographiques	Former les membres des Cofo sur les textes du Code Rural, la cartographie et vulgariser les manuels des procédures de gestion foncière
Cofob		
Les Cofob sont mises en place au niveau des villages	Les arrêtés de création ne sont pris par les maires	Prendre des arrêtés de création par les maires
	Absence des règlements intérieurs Absence de tenue des réunions Non renouvellement des mandats des membres représentants des opérateurs ruraux	Former et sensibiliser les membres sur le respect des dispositions du règlement intérieur
Les Cofob disposent des secrétaires	Faible niveau d'instruction des secrétaires Influence des chefs des villages dans la désignation des secrétaires	Sélectionner objectivement les secrétaires sur la base de leur niveau d'instruction et de leur engagement
Les Cofob délivrent des actes de transactions foncières	Faible qualité des actes délivrés Non-respect de procédures d'établissement des actes Faible remontée des actes au niveau des Cofocom	Former les secrétaires au remplissage des actes de transactions foncières et au respect des procédures Sensibiliser les présidents et secrétaires des Cofob sur l'importance de la remontée des actes à la Cofocom
Certaines Cofob disposent des cantines pour la conservation des actes et registres de transactions foncières	Absence des cantines pour la plupart des Cofob Absence d'outils de mesure pour le calcul des superficies	Mettre à la disposition des Cofob le matériels nécessaires à leur fonctionnement

	Absence des registres et carnets des actes de transactions foncières	
--	--	--

Tableau 1 Diagnostic des Cofodep, Cofocom et Cofob

Source : (enquêtes terrain, Habibou, 2019 et 2021)

Le diagnostic des Cofo a révélé des faiblesses qui entravent leur fonctionnement selon les commissions foncières.

Au niveau des Cofodep et Cofocom, les faiblesses identifiées sont liées au manque de moyens matériels et financiers, l'absence des locaux propre aux commissions foncières communales, faible maîtrise des textes et outils opérationnels (cartographie, Dossier Rural, archivage, etc.). A cela, s'ajoute le cumul des postes des secrétaires des Cofocom qui sont en même temps secrétaires généraux des communes, l'absence de collégialité ainsi que l'inopérationnalité des cellules spécialisées.

Pour ce qui est des Cofob, les faiblesses sont importantes pour accompagner l'Etat dans la mise en œuvre de la politique foncière rurale, adopté en septembre 2021 (CNCR, 2021). Il s'agit particulièrement du faible niveau d'instruction des secrétaires et leurs difficultés à établir correctement les actes de transactions foncières, les procès-verbaux de conciliation et de non conciliation, à respecter les procédures de sécurisation foncière et à remplir convenablement les registres d'enregistrement des actes des transactions foncières qui sont des outils importants d'arbitrage pour prévenir et gérer les conflits fonciers ruraux. Les données d'enquêtes illustrent ces faibles des secrétaires de Cofob.

Les résultats de 51 secrétaires de Cofob enquêtés, montrent que dix-huit (18) ont fréquenté le collège d'enseignement général et 33 ont le niveau CFEPD. Le diagnostic a relevé que tous ceux qui ont le niveau CFEPD ont des difficultés à remplir les actes de sécurisation foncière et à établir les procès-verbaux. En ce qui concerne la remontée des actes, 60% de Cofob de Gaya remontent les actes au niveau de la Cofocom ; 16% à la Cofocom de Tanda ; 20 % à la Cofocom de Tounouga et 33 % à la Cofocom de Sambéra soit un total 22% pour l'ensemble de 51 Cofob de la zone d'étude.

Cette situation ne permet pas de conduire correctement la sécurisation foncière dont l'enjeu essentiel de la politique foncière est de répondre aux problèmes vécus par les acteurs locaux dans la mise en œuvre des activités de la sécurisation et gouvernance foncière (P Lavigne Delville, 2017, p3). Leur accompagnement pourrait accroître l'efficacité des dispositifs d'arbitrage et l'efficacité des institutions de gestion foncière dans la gouvernance (P Lavigne Delville, 1999 ; B. Bonnet, 2002; Fall et al, 2006; M. Hufty, 2007). Ainsi le renforcement de capacité peut contribuer à rendre aptes les commissions foncières pour gérer les problèmes de gestion du foncier rural par l'opérationnalisation du manuel de sécurisation foncière.

2.2. Modules de formation

Les modules élaborés à l’issue des diagnostics des Cofo sont constitués des modules généraux et spécifiques. Ils tiennent compte des niveaux de commissions foncières.

	Modules adaptés aux besoins (généraux et spécifiques)
Cofodep et Cofocom	modules généraux Problématique foncière au Niger Cadre légal régissant la gestion du foncier rural Attributions de la commission foncière Aspects relatifs aux procédures de sécurisation des ressources naturelles individuelles et partagées, Procédures de gestion des conflits fonciers ruraux Eléments de la politique foncière rurale Archivage physique et numérique
Cofob	Les enjeux fonciers; Les rôles et attributions des commissions foncières de base ; Les rôles et attributions des commissions foncières de base ; Les procédures d’inscription des droits fonciers (ressources individuelles)
Secrétaires permanents des Cofodep et Cofocom et services techniques membres des Cofo	modules spécifiques Manipulation GPS Cartographie Tenue du Dossier Rural
Secrétaires de Cofob	Usage de mètre ruban Outils de sécurisation foncière (remplissage des formulaires des actes de sécurisation foncière, PV, message de publicité foncière et de fin de publicité, registres d’enregistrement des actes de transactions foncières, etc.)

Tableau 2 : Liste des modules élaborés pour le besoin de renforcement de capacités des COFO

Source : MCA- Niger, 2020-2021

2.3. Acteurs formés et appuyés

N°	Modules de formation	Communes	Nombre des membres de Cofo formés		
			Hommes	Femmes	Total
1	Modules généraux	Tanda,	226	71	297
		Tounouga	98	23	121
		Gaya	83	14	97
		Sambéra	62	13	75
		Total	469	121	590
2	Manipulation GPS et Cartographie	Tanda,	4	0	4
		Tounouga	3	1	4
		Gaya	3	0	3
		Sambéra	3	0	3
		Cofodép Dosso	4	1	5
		Cofodép Gaya	5	1	6
		Total	24	3	27
3	Remplissage des formulaires, PV	Tanda,	27	1	28
		Tounouga	10	0	10

	enregistres des actes de transaction foncière	Gaya	5	0	5
		Sambéra	4	0	4
		Total	46	1	47
4	Appuis logistiques aux Cofo	Deux (2) moto de marque DT, un vidéo projecteur, deux (2) GPS, des imprimantes à scanneur et des documents d'archivage physique et outils de sécurisation foncière			

Tableau 3: Nombre des membres de COFO formés

Source : MCA-Niger, 2023

Au total, 590 membres des Cofo sont formés en modules généraux dont 469 hommes et 121 femmes. En ce qui concerne la manipulation GPS et Cartographie, Ce sont 27 membres dont 3 femmes des Cofodep et Cofocom qui sont formés. Pour ce qui est des exercices de remplissage des actes de sécurisation foncière, 47 secrétaires de Cofob dont une femme ont été formés.

Les activités de renforcement de capacité des Cofo ont pris en compte les trois (3) dimensions évoquées ci-haut de renforcement des capacités. Les compétences individuelles des membres des Cofo sont renforcées, au niveau organisationnel, les commissions foncières sont outillées en matériels logistiques, outils de sécurisation et procédures ainsi que l'amélioration du cadre de fonctionnement. Le troisième niveau qui concerne l'environnement favorable ou institutionnel a pris en compte les aspects de gouvernance. Les commissions foncières sont formées à la gestion des documents fonciers, à la collaboration et à l'implication des membres dans la conduite des activités foncières. Ces sessions de formations ont aussi permis aux Cofo de connaître les textes et procédures de sécurisation et de gestion du foncier rural.

Photo 1 : Formation des secrétaires des Cofob de Gaya



(Cliché Habibou, Février 2022)

Les renforcements des capacités des commissions foncières se sont déroulés selon une approche par serie de formation. Trois (3) séries de formation sont dispensées pour les modules généraux à tous les membres des Cofo départementales, communales et de base des communes de Tanda, Tounouga et Gaya et deux (2) séries de formation pour

ceux de Dosso et Sambéra. Les modules spécifiques en manipulation GPS et cartographie ont concerné 5 à 6 membres des Cofodep et des Cofocom selon leur compétence technique et leur rôle en tant que service technique ou de secrétaire permanent de Cofo. L'évaluation de ces séries de formations conduites sur de courte durée, a montré des limites en termes d'appropriation des connaissances et aptitude à s'approprier les logiciels de cartographie pour les membres de Cofodep et Cofocom et outils de sécurisation foncière des ressources individuelles pour les secrétaires des Cofob. Cette approche classique de formation sur des courtes durées présente des limites en termes de renforcement de capacités (FAO, 2010, p19). C'est dans cette logique que (Fall et al, 2006) proposent de dépasser cette approche classique de renforcement des capacités pour accompagner les acteurs par des actions visant à leur donner les moyens de surmonter les blocages et de leur permettre d'être actifs et autonomes. Pour LuxDev (2018, p8), il est important de tirer des enseignements d'approche pour une meilleure prise en charge de renforcement des capacités par les partenaires techniques et projets de développement. Aux termes de ces séries de formation classique de courte durée, les secrétaires des Cofo ne maîtrisent pas les procédures sécurisation foncière lors de l'établissement des actes de sécurisation foncière et que les Secrétaires Permanents des Cofocom (SP) et services techniques sélectionnés ne maîtrisent pas la cartographie avec le logiciel QGIS, l'archivage physique et numérique des actes fonciers.

Photo 2 : Distribution des kits matériels aux Cofob de Tounouga



(Cliché Habibou, Mars 2022)

2.4. Accompagnement de proximité des Cofocom et services techniques communaux

Pour bien maîtriser la cartographie, la gestion physique et numérique des documents fonciers et de la sécurisation foncière aux niveaux des Cofob, un accompagnement de

proximité a été initié par l'équipe du MCA-Niger en charge du foncier. Ainsi, les SP Cofocom, les services techniques communaux et les secrétaires des Cofob des communes de Gaya, Tanda, Tounouga et Sambéra ont bénéficié durant au moins trois (3) mois de suivi de proximité pour la maîtrise de la production cartographique, d'archivage et outils de sécurisation foncière. L'évaluation de ce suivi de proximité a révélé de progrès significatifs en termes de maîtrise des outils pour les SP des commissions foncières et certains secrétaires des Cofob à accomplir leur mission de gestion du foncier rural. Elle a également relevé des évolutions dans le fonctionnement des Cofo, notamment sur les aspects de gouvernance (archivage des documents fonciers, suivi des activités des Cofo et relations avec les niveaux hiérarchiques des structures de gestion foncière). Cette expérience corrobore les conclusions de (LuxDev, 2019, p.5 et OCDE, 2008, p.4) qui affirment que, si l'on veut réussir le renforcement de capacités, il faudrait non seulement travailler sur les compétences et procédures organisationnelles, mais aussi sur des questions d'incitations et de gouvernance. D'où l'impérieuse nécessité de dépasser les approches classiques de formation sur des durées courtes pour un accompagnement de proximité des acteurs sur moyen ou le long terme.

Conclusion

Le renforcement de capacités de commissions foncières est une nécessité pour rendre les commissions foncières opérationnelles. Les expériences et enseignements tirés de la formation et de l'accompagnement des commissions foncières à travers l'approche de série de formation s'est avéré défailante. Ce qui impose une nouvelle approche de renforcement de capacités selon le couplage formation-suivi de proximité pour la maîtrise des acquis des formations, afin de donner tous les moyens aux Cofo d'être aptes et opérationnelles dans l'atteinte des objectifs et mission de sécurisation foncière. Le renforcement de capacité pour être bénéfique et durable dans la gestion foncière, doit tenir compte non seulement des compétences, des procédures et outils de gestion foncière, mais aussi d'une formation adéquate et de proximité aux structures de gestion foncière sur les enjeux de sécurisation et gouvernance du foncier rural.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AZAOUA Alhassane, THOUARY Emmanuel et EISENBERG Ewald, 2013- Renforcement des Capacités des Acteurs de Décentralisation en Afrique de l'Ouest : Capitalisation des outils et bonnes pratiques, Bénin, Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, GIZ, 69 pages. www.giz.de.
- BONNET Bernard, 2012- Analyse de quelques expériences de gestion locale des ressources naturelles communes au sahel, Editions IRD, PP.393-409
- Comité National du Code Rural (CNCR). (2021). La politique foncière rurale du Niger, 54 pages.

- BRON-SAÏDATOU Florence, 2015- La gouvernance foncière au Niger : Malgré les acquis, des difficultés, « Comité technique « Foncier & développement », 37 pages.
- DAMBO Lawali, 2001-Atlas de l'arrondissement de Gaya, Tome I. – Niamey, mémoire de maîtrise : UAM, FLSH, Département de géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou Moumouni de Niamey, 105 p.
- DEMANTE Marie-Jo, 2007- Renforcement des capacités des acteurs du développement local et de la décentralisation : Définition et principes, éléments de méthode pour la planification locale, 143 pages. <https://www.iram-fr.org>.
- FALL Abdou Salam., LESUEUR Christophe, NIANG Thione et RIBIER Vincent, 2006- Placer le renforcement de capacités des acteurs au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté, 19 pages
- HUFTY Marc, 2007- L'objet « gouvernance », in Hufty M., Freire A-D., Plagnat P et V. Neumann (eds) *Jeux de gouvernance : regards et réflexions sur un concept*, IUED-Karthala. 242p, pp.13-28.
- MBAGOGO KOUMBRAÏT Audrey, 2019- Chapitre 13. Pratiques et enjeux de la sécurisation foncière autour du lac Fitri In : Le Tchad des lacs : Les zones humides sahéliennes au défi du changement global [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2019 (génééré le 19 octobre 2023). <http://doi.org/10.4000/books.irdeditions.30742>
- LUND Christian, 2001- Les réformes foncières dans un contexte de pluralisme juridique et institutionnel : Burkina Faso et Niger, in Winter G., (coordonnateur) J-P. Chauveau., G. Courade., J. Coussy., M. Le Pape et M. Lévy, *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralités des normes et jeux d'acteurs*, Karthala-IRD, Paris, pp.195-207.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1999-La décentralisation administrative face à la question foncière (Afrique francophone rurale), Working papers on African societies n°39, Institut fuer Ethnologie und Afrikastudien (Mainz University), pp.1-18. <http://www.gret.org/ressource>
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, 2017- Qu'est-ce que la sécurité foncière et comment la renforcer ?, fiches pédagogiques, pour comprendre, se poser de bonnes questions et agir sur le foncier en Afrique de l'Ouest, « Comité technique « Foncier & développement », 4 pages. <https://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/->
- LUXDEVELOPMENT, 2019- Dossier spécial. Renforcement des capacités, 27 pages. <https://luxdev.lu/files/documents>. Consulté le 27-04-2024
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), 2010- Renforcement des capacités : module d'apprentissage 1, améliorer les pratiques de la FAO pour appuyer le renforcement des capacités des pays membres, 61 pages: <http://intranet.fao.org/fao>
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), 2010- Contexte du renforcement des capacités de la FAO, 30 pages. <http://intranet.fao.org/fao>
- Organisation de Coopération du Développement économique (OCDE), 2008- Relever le défi posé par le renforcement des capacités : évoluer vers les bonnes pratiques, Editions de l'OCDE, vol 3, n°9, PP.271-274. <http://cairn.info/revue-d-l-ocde-sur-developpement> consulté le 27-04-2024

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2008- Le renforcement des capacités : l'habilitation des gens et des institutions, rapport annuel, 38 pages. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/IAR2008_FR_web. Consulté le 27-04-2024.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 2008-Le développement des capacités : Note de pratique, 38 pages. [undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/PN_Capacity_Development_FR_final.pdf](https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/PN_Capacity_Development_FR_final.pdf). Consulté le 27.04.2024

ROBERGUE Daniel, 2019- La sécurisation foncière en Afrique de l'Ouest : défis, enjeux et perspective, 28 pages.